

Certu



ANCE
E
NE
GRÉE

Édito

Les ministres européens en charge du développement urbain ont validé à Marseille, en novembre 2008, la construction d'un **cadre de référence de la ville durable**. Il s'agit d'un **outil opérationnel pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable de la charte de Leipzig**, adoptée en 2007. Sous l'égide de la France, l'équipe mandatée pour porter ce projet a mené les travaux conduisant à l'élaboration de ce référentiel pour la ville durable européenne (*Reference Framework for Sustainable Cities ou RFSC*).

Outil web destiné à aider les villes à mieux prendre en compte les principes de durabilité à l'échelle du territoire urbain, le référentiel s'adresse aux collectivités européennes qui ont engagé ou qui souhaitent initier une démarche de développement durable.

Le référentiel a pour objectif d'aider les villes

- à évaluer leur stratégie, leur politique ou leur projet de territoire,
- à améliorer la prise en compte des principes du développement durable à l'échelle de leur territoire.

Pour cela, il propose

- un ensemble d'outils d'évaluation et de suivi des politiques publiques,
- un espace d'échange qui permet aux villes de partager leur expérience.

Le cadre de référence de la ville durable, une démarche européenne partagée

La conception du cadre de référence et sa diffusion progressive s'appuient sur une démarche européenne partagée qui réunit la plupart des états membres de l'Union européenne.

Le groupe de travail MS/II (*États Membres et Institutions, en anglais Member States/Institutes*) définit les grandes orientations pour la construction et l'évolution de l'outil cadre de référence.

Les instances de management sont composées de représentants des états membres de l'UE, d'associations de collectivités européennes et de la Commission européenne. **L'équipe projet** conduit les travaux et dirige le projet, **les comités de pilotage et d'orientation** ont pour rôles respectifs la préparation de la décision politique et la validation politique du projet.

Les partenaires participent à la gouvernance du projet :

- un groupe de travail constitué de villes et créé dans le cadre du programme européen Urbact II, LC-Facil,
- des représentants de villes européennes pour alimenter les retours d'expériences,
- l'agence web Floating Stone pour réaliser le site,
- l'institut néerlandais NICIS pour la phase de test,
- le groupe de conseil Capgemini France pour la phase initiale du projet.

Le Certu, avec le soutien du réseau scientifique et technique du MEDDTL, a accompagné la **réflexion stratégique** de l'équipe projet et conduit **l'élaboration technique** du cadre de référence pour la ville durable.



Les villes européennes au cœur du projet

La conception d'un outil d'aide à la décision à destination des villes européennes ne pouvait se faire sans leur implication.

Elles sont **source d'inspiration évidente pour la construction de l'outil**. L'analyse des référentiels et pratiques existants, complétée par des entretiens sur site constituent une première étape incontournable.

Elles sont engagées dans des groupes supports nationaux auxquels participent les collectivités locales pour réagir directement aux travaux du groupe MS/II et faire remonter les spécificités nationales en matière de développement urbain durable.

Leur engagement dans le groupe MS/II garantit leur **participation à la définition des grandes orientations stratégiques** et à leur mise en œuvre dans l'élaboration de l'outil.

Elles ont la primeur du cadre de référence. Les villes du groupe LC-Facil d'abord - premières à tester l'outil et à formuler des recommandations pour son amélioration - puis une soixantaine de villes, sélectionnées dans toute l'Union européenne pour leur variété de taille et de type et pour la diversité de problématiques rencontrées, participent au test de la version VI du cadre de référence.



L'approche intégrée, qu'est-ce que c'est ?

La montée en puissance des principes du développement durable est allée de pair avec l'émergence de la notion d'approche intégrée du développement urbain durable. Cette démarche se caractérise par :

- **une approche globale** qui prend en compte l'ensemble des champs du développement urbain,
- **la mise en cohérence et en synergie de l'ensemble des politiques publiques** qui affectent la ville, et ce, du niveau européen jusqu'au niveau communal.

La mise en œuvre d'une approche intégrée du développement durable à l'échelle du territoire urbain consiste en la prise en compte simultanée des effets des actions conduites dans des domaines sectoriels (transports, culture, logement, etc.) jusque là considérés comme plus ou moins indépendants. Le cadre de référence pour la ville durable prend ainsi en compte les interactions susceptibles de produire des effets non prévus, autrement appelées « **interdépendances** ».

L'identification des conflits potentiels à éviter, mais aussi des éventuelles synergies à rechercher, permet d'aider les acteurs de l'urbain à progresser vers la construction d'une vision plus intégrée, plus globale de leur projet de territoire.

Le référentiel en 4 questions

QUOI ?

Le terme « référentiel » renvoie à :

- la définition partagée à l'échelle européenne des **objectifs à poursuivre** pour mieux prendre en compte les principes du développement durable au niveau territorial,
- **un ensemble d'outils** destinés à aider les villes à mieux cadrer leurs projets de territoire dans une optique de développement urbain durable.

Ce qu'il n'est pas :

- une définition fermée et normative de la ville durable,
- un outil d'évaluation des politiques urbaines par un tiers,
- un outil de comparaison,
- un ensemble de valeurs de référence des indicateurs de la durabilité,
- un catalogue des bonnes pratiques de villes qui seraient reconnues comme durables,
- un outil clé en main.

POUR QUI ?

Le cadre de référence pour la ville durable est conçu pour s'adresser à **toutes les villes**. Son caractère **ouvert et adaptable** permet aux collectivités de toutes tailles et toutes caractéristiques de s'approprier l'outil.

POUR QUOI ?

Le référentiel est élaboré pour **l'évaluation et l'amélioration** de tout type de projet : du schéma d'orientations stratégiques sur un grand territoire (ex : SCoT, regional masterplan, etc.) au projet d'ÉcoQuartier, il propose une palette d'outils pratiques qui aideront les villes dans leur effort de prise en compte des principes du développement durable.

COMMENT ?

Le cadre de référence de la ville durable se présente sous la forme d'un site web. Il propose des outils pratiques d'évaluation et de suivi des politiques publiques, ainsi qu'un espace d'échange dédié aux villes qui souhaitent partager questionnements et expériences avec d'autres collectivités.



De l'analyse à l'élaboration du référentiel : les missions du Certu

Mandaté par la direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) pour assurer la direction technique et scientifique du projet, le Certu a joué un rôle central dans l'élaboration du référentiel européen pour la ville durable. Il est d'abord un des artisans de l'architecture du référentiel qui constitue l'annexe de la déclaration de Marseille de novembre 2008.

Au terme d'une démarche participative avec ses partenaires européens, et fort de son analyse des référentiels et des pratiques en Europe, le Certu a ensuite conçu un prototype de l'outil validé à Tolède en juin 2010. Une première phase de test par les villes du groupe Urbact LC-Facil a permis le passage de ce prototype à une version améliorée que 66 villes européennes ont testé courant 2011.

Le Certu a pris en compte l'ensemble des recommandations formulées par ces villes pour dessiner les contours de la version finale du RFSC. Conciliant simplicité et performance, cette version intègre une aide en ligne intuitive et propose un espace d'échange ouvert et convivial.

Le cadre de référence pour la ville durable européenne apporte une aide concrète et efficace aux territoires pour évaluer et améliorer une stratégie ou un projet urbain. Les outils proposent un questionnement progressif qui constitue la vision de la ville durable au niveau européen.

Le RFSC, un outil web : <http://rfsc.tomos.fr>

OUVERT

Méthodologie de questionnement et d'analyse, il peut servir de support à un débat et une recherche collective des axes de progrès.

FLEXIBLE

Il peut être utilisé pour tester un ou plusieurs projets.

ADAPTABLE

Le référentiel s'applique à n'importe quel territoire urbain. Les questions peuvent être précisées par les acteurs du débat local au regard de la spécificité de leur territoire urbain, en vertu du principe de subsidiarité.

ÉVOLUTIF

Les villes peuvent enrichir le référentiel au fil du temps en alimentant certains des outils proposés.

SOCIAL

Il rend possible des échanges de bonnes pratiques souples, immédiats et personnalisés.

TRANSVERSAL

Il doit permettre de dépasser les approches sectorielles et institutionnelles classiques.

PROCESSUS TECHNIQUE

2004

2007

Aalborg + 10

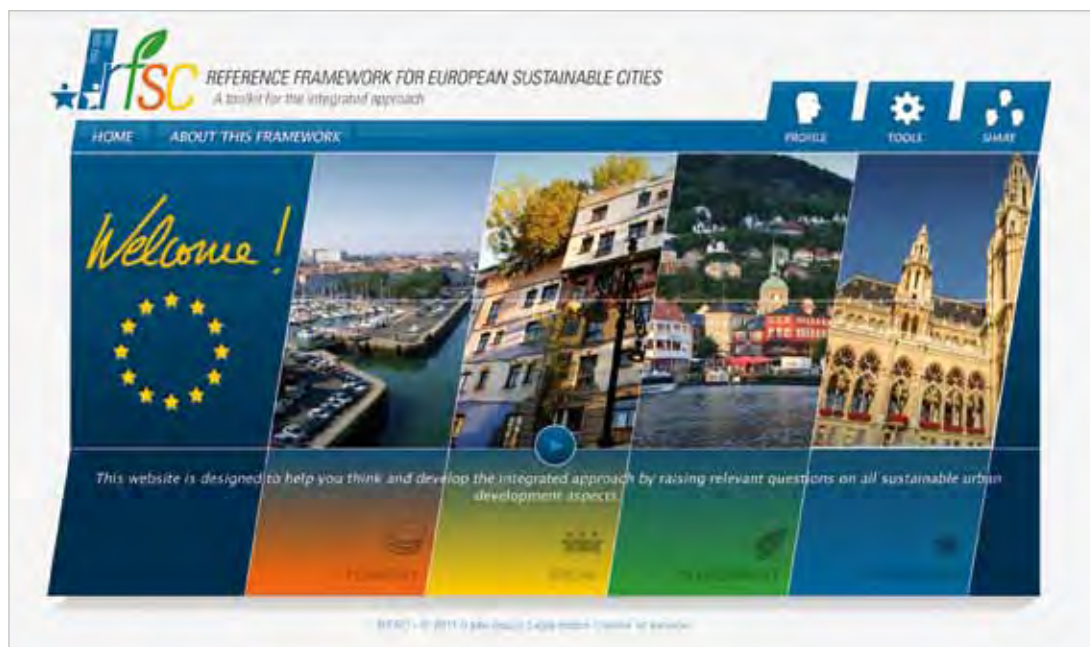
PROCESSUS POLITIQUE



Comment ça marche ?

Quatre leviers

Réinterroger les bases du développement durable dans sa ville



La page d'accueil du site RFSC, une entrée par les quatre piliers du développement durable



ÉCONOMIE

Renforcer l'efficacité économique des territoires



SOCIAL

Favoriser la cohésion sociale des agglomérations urbaines



ENVIRONNEMENT

Améliorer la qualité environnementale des villes



GOVERNANCE

Développer des pratiques de gouvernance intégrée



ANALYSE DE PRÈS DE **200 RÉFÉRENTIELS** EXISTANTS

VISITES IN SITU D'ENTRETIENS DE VILLES EN EU

Définition de la structure globale de l'outil – identification des éléments principaux de l'outil en devenir

2008

2009

Charte de Leipzig

2 ÉLÉMENTS FORTS : APPROCHE INTÉGRÉE ET QUARTIERS DÉFAVORISÉS

Déclaration de Marseille

POUR UNE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DE LA CHARTE DE LEIPZIG : LE RFSC

Une boîte à outils

Des outils pour évaluer les politiques publiques, de la stratégie de développement durable au projet urbain



Le tableau de bord Outils : une entrée par projet et par outil



Un suivi des projets à l'aide d'indicateurs partagés



SE POSER LES BONNES QUESTIONS

Le référentiel propose aux collectivités de questionner point par point leurs stratégies ou projets afin d'en **révéler les forces et les faiblesses** en termes de développement durable.

Cette grille d'analyse est enrichie de l'expérience d'autres collectivités qui vient éclairer les problématiques et esquisser des pistes de progrès.



FAVORISER UNE APPROCHE INTÉGRÉE

L'outil « **Vérifier l'approche intégrée** » du RFSC constitue un moyen simple de se confronter à la tentative de traduction opérationnelle de l'approche intégrée.

L'appropriation progressive du module « **Interdépendances** » lié à cet outil peut être l'occasion d'un changement des pratiques qui accompagne cet effort vers davantage d'intégration.



SÉLECTIONNER LES BONS INDICATEURS

Le RFSC propose également à l'utilisateur de se constituer son propre **système d'indicateurs** lié aux 25 questions du référentiel, afin de **suivre les progrès réalisés** en termes de développement durable.

L'outil s'appuie sur un socle minimal d'indicateurs destinés à observer et suivre la déclinaison territoriale des objectifs de développement durable, complété par **une bibliothèque d'indicateurs « secondaires »** mis à disposition des villes qui souhaiteraient aller plus loin.

U : RÉALISATION
AUPRÈS D'UNE QUINZAINE
D'EUROPE

ÉLABORATION
DES **DEUX THÉSARUS**
DE QUESTIONS
ET D'INDICATEURS

TEST DU PROTOTYPE
PAR LES VILLES
DU GROUPE LC-FACIL

**TEST DE LA PREMIÈRE
VERSION COMPLÈTE**
DE L'OUTIL PAR 66 VILLES
EUROPÉENNES

Proposition du prototype
du RFSC

Première version
complète de l'outil RFSC

Version finale
du RFSC

2010

2011

2012

Déclaration de Tolède

VALIDATION
DU PROTOTYPE RFSC

Déclaration de Poznan

VALIDATION DES PRINCIPES
DE LA VERSION FINALE
DU RFSC

Un espace convivial pour échanger

Un réseau de partage pour échanger sur les pratiques et améliorer les politiques publiques



L'entrée Échange permet de fédérer un réseau de villes qui souhaitent partager expériences et pratiques



“

Le groupe LC-Facil a permis de fédérer des villes pionnières, impliquées dès le départ dans le processus de construction de l'outil. L'implication des villes s'est confirmée et amplifiée avec l'avancée du projet.

Jonas Andersson,
Chargé d'analyse urbaine,
Département de l'urbanisme de la Ville de Göteborg

”

“

Le développement durable, c'est extrêmement complexe, ce qui ne signifie pas que cela doit être compliqué. Nous avons essayé de partir de cette nature complexe pour bâtir un outil simple à appréhender.

Jonas Andersson

”

**COMMUNICATION
ET DISSÉMINATION
DE L'OUTIL RFSC DANS
LES VILLES D'EUROPE**

2013 / ...

“

Le grand défi à venir n'est pas tant de savoir ce qu'il faut faire, car je crois qu'on a désormais une assez bonne vision de ce qu'il faudrait faire. C'est la question du « comment » qui est la plus urgente.

Jonas Andersson

”

Un outil révélateur et fédérateur

Témoignage d'une des soixante-six villes européennes à avoir testé le référentiel en 2011.

La communauté d'agglomération de La Rochelle fait partie des six villes françaises sélectionnées pour tester le cadre de référence européen pour la ville durable. Olivier Pernet, directeur général adjoint de la communauté d'agglomération de La Rochelle a accepté de répondre à nos questions.

■ L'investissement de La Rochelle dans le cadre de ce test a été particulièrement remarqué. Pouvez-vous nous expliquer les raisons d'un tel enthousiasme ?

L'engagement de la collectivité sur le thème du développement durable est reconnu par de nombreux territoires. Pourtant, nous étions persuadés que nous pouvions aller plus loin sur ces aspects. Pour nous, ce test apparaissait comme une opportunité pour approfondir les notions de transversalité et d'intégration. Dans le même ordre d'idée, notre expérience au niveau européen était avérée, mais dans le seul domaine de la mobilité. Ce projet permettait d'élargir notre champ de compétence à ce niveau et d'entrer dans un réseau que nous connaissions moins.

■ La dimension européenne de ce projet n'est donc pas sans rapport avec l'intérêt suscité par la démarche de test ?

Effectivement, cette phase test nous donne l'occasion de co-construire cet outil avec d'autres villes européennes. On a le sentiment de faire partie d'un mouvement d'ensemble, d'apporter notre pierre à l'édifice. La dimension européenne est plus concrète, puisqu'il s'agit désormais d'un outil partagé, et plus seulement d'une charte comme c'était le cas jusqu'à présent.

■ Le RFSC présente donc, selon vous, un réel intérêt pour les villes qui s'engagent dans une démarche de développement durable ?

Assurément. Au-delà même des outils, il permet d'abord de distiller une culture du développement durable et de l'évaluation. Le référentiel permet de prendre la mesure de toutes les dimensions qu'englobe le développement durable, au-delà de l'environnement. Finalement, on n'a pas idée de tous les leviers sur lesquels jouer pour qu'un projet soit pleinement intégré et durable. Ensuite, le référentiel propose des outils pratiques simples qui permettent d'évaluer les projets. Or, aujourd'hui la question de l'évaluation se pose de façon accrue. C'est l'enjeu de demain.

■ S'il fallait formuler la plus-value du référentiel en quelques mots ?

Il fournit d'abord un outil de diagnostic. Il donne à voir les difficultés, aide à poser le décor et à formuler les bonnes questions. Il crée de l'échange, du dialogue au sein de la collectivité, voire du débat. Ces confrontations sont très importantes, car elles permettent de décaler les regards, d'ouvrir les visions, de dépasser les approches sectorielles, en clair, d'aller plus loin dans nos réflexions et pratiques.

■ Aujourd'hui, diriez-vous que l'utilisation du référentiel a contribué à changer les pratiques au sein de la CDA ?

Ce qui intéressait la communauté d'agglomération au moment de se porter candidate au test, c'était l'intuition que ce projet permettrait de conforter la dynamique de transversalité engagée au sein de la communauté d'agglomération. L'outil a permis d'initier des démarches, d'impulser du changement, mais le chantier est devant nous, et nous devons continuer à travailler pour favoriser cette transversalité.

■ Et demain, quelles perspectives d'utilisation voyez-vous ? Comment voyez-vous l'avenir de cet outil ?

Nous attendons évidemment de voir en quoi la version améliorée de l'outil prendra en compte les recommandations que nous avons contribué à formuler. Cette livraison sera peut-être l'occasion de mieux animer le réseau de villes européennes qui n'a, pour l'instant, pas été fédéré.

« Ce test rend **vivante** la dimension européenne. La validation du référentiel est un véritable questionnement par les instances européennes à donner du développement durable



« Nous rêvons d'utiliser le référentiel avec un panel d'habitants pour l'Agenda 21. De voir, avec eux, quelle serait une stratégie de développement durable. Les possibilités d'exploitation sont infinies !

Décembre 2011



RFSC

Reference Framework
for European Sustainable Cities
<http://rfsc-demo.tomos.fr/>
<http://rfsc.tomos.fr>

Certu

Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports,
l'Urbanisme et les constructions publiques
9 rue Juliette Récamier / 69456 Lyon cedex 6
Tél. : +33 (0)4 72 74 58 00 / fax : 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Contact

Aurore Cambien / David Caubel
urb.certu@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : +33 (0)4 72 74 59 11